



7. Peut-on assigner des limites à l'analyse du discours ?

Dominique Maingueneau



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ml/1409>

DOI : 10.4000/ml.1409

ISSN : 2274-0511

Éditeur

Association Modèles linguistiques

Édition imprimée

Date de publication : 1 juillet 1999

Pagination : 61-70

Référence électronique

Dominique Maingueneau, « 7. Peut-on assigner des limites à l'analyse du discours ? », *Modèles linguistiques* [En ligne], 40 | 1999, mis en ligne le 01 mai 2017, consulté le 01 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ml/1409> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ml.1409>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2021.

© Modèles Linguistiques

7. Peut-on assigner des limites à l'analyse du discours ?

Dominique Maingueneau

I

- 1 Se demander si l'on peut assigner des limites à l'analyse du discours, c'est présupposer que ses limites sont bien incertaines, ou, pire encore, qu'elle peut ne pas en avoir du tout. De fait, un débat récurrent oppose ceux qui la considèrent comme une discipline et ceux qui préfèrent y voir un espace d'expérimentation, une zone d'échanges entre divers champs des sciences humaines. Un esprit sceptique pourrait même se demander non pas si l'on *peut* assigner des limites, à l'analyse du discours mais si l'on *doit* chercher à le faire : à vouloir dissiper le flou, ne risque-t-on pas de voir se dissiper l'objet même qu'il s'agit d'élucider ?
- 2 L'analyse du discours est de ces espaces foncièrement problématiques dont les chercheurs ne cessent d'interroger les fondements. Mais comme elle s'inscrit dans l'espace des sciences du langage, qu'elle prétend avoir des répondants empiriques, elle ne peut bénéficier de l'indulgence accordée à la philosophie, dont il est admis qu'elle puisse vivre de sa perpétuelle remise en question. Ce qui ne fait qu'accroître chez les tenants de disciplines plus stables le sentiment que l'analyse du discours est une occupation bien peu sérieuse, qui oscille entre sophistication inutile et confusion, qui mêle de manière incontrôlée des analyses linguistiques avec des considérations socio- et psychologiques de seconde main.
- 3 Circonstance aggravante, les rencontres entre analystes du discours sont souvent des dialogues de sourds. Alors qu'en linguistique « pure » on est au moins en droit de présumer que les linguistes partagent un intérêt pour les propriétés des langues naturelles, l'analyse du discours est l'affaire de deux populations aux intérêts très différents : d'une part ceux qui s'intéressent avant tout au discours, dans ses multiples modalités d'existence, d'autre part ceux qui mettent l'étude du discours au service d'une autre discipline : histoire, sociologie, psychologie... Alors que les premiers ont

tendance à s'interroger sur les assises épistémologiques de leur travail, les seconds sont en général beaucoup plus désinvoltes à cet égard. Il n'est pas rare que des chercheurs qui pratiquent l'analyse du discours à temps presque complet prennent un air quelque peu outragé si on leur dit qu'ils sont analystes du discours : ils préfèrent se considérer qui linguiste, qui historien, qui sociologue... : les disciplines « impures » n'ont pas bonne presse. Et l'on ne voit pas comment cela pourrait changer : il est du destin de l'analyse du discours de se trouver à un carrefour, de traverser et d'être traversée par l'ensemble des disciplines en sciences humaines.

- 4 Dans les débuts de l'analyse du discours en France on n'était pas excessivement préoccupé de lui assigner des frontières. L'urgence était ailleurs. Contre les multiples formes d'étude des textes qui prévalaient alors en sociologie, en psychologie, en littérature, en histoire, etc. il s'agissait de définir un espace conceptuel et méthodologique nouveau. Mais les problématiques d'analyse du discours ont fini par acquérir droit de cité ; les travaux sur le « discours » se sont multipliés dans l'ensemble des sciences humaines et, avec eux, les interrogations sur les frontières de cette « discipline » problématique.
- 5 Ces interrogations évoluent d'ailleurs avec le paysage épistémologique. Dans les années soixante-dix, quand en France on parlait d'analyse du discours, on songeait surtout à « l'Ecole française », très marquée par les pensées d'Althusser et de Lacan, qui entendait œuvrer dans le cadre d'une théorie des idéologies. Aujourd'hui, quand on parle d'analyse du discours on ne peut plus ignorer qu'il existe dans le monde entier, en France même, une masse énorme de travaux qui se réclament de tout autres courants. Ces derniers ont des sources d'inspiration très variées ; on connaît par exemple les liens étroits qui associent aux Etats-Unis les travaux d'analyse du discours à l'ethnographie de la communication et à l'ethnométhodologie, ou encore l'influence de la linguistique de M.A.K. Halliday sur les recherches britanniques et australiennes. L'incertitude quant à la définition de l'analyse du discours n'est d'ailleurs pas moindre dans le monde anglo-saxon que dans d'autres contrées.
- 6 A l'heure de « l'e-mail » et de la mobilité des chercheurs, les découpages géographiques et intellectuels traditionnels doivent dorénavant composer avec des réseaux d'affinités scientifiques qui se jouent des frontières et les guerres de tranchée épistémologiques ne sont plus de mise. En analyse du discours comme ailleurs la transformation des modes de communication modifie en profondeur les conditions d'exercice de la recherche.

II

- 7 Il faut bien le reconnaître, il suffit que quelqu'un travaille sur des unités supérieures à la phrase et/ou de se préoccuper du contexte des énoncés pour qu'il se sente en droit d'affirmer qu'il pratique l'analyse du discours. Dans ces conditions, celui qui cherche à délimiter l'analyse du discours ne peut qu'osciller entre une tolérance virtuellement sans limites et le repli sur une définition très restrictive.
- 8 Etre tolérant, c'est récuser tout critère définitoire, considérer comme analyse de discours toute recherche qui se dit telle de par le vaste monde. Attitude qui peut résulter d'un scepticisme plus ou moins avoué, selon lequel les appartenances disciplinaires n'ont pas d'autre fondement que sociologique.

- 9 L'attitude restrictive est le plus souvent le fait de ceux qui font de l'analyse du discours un ensemble consistant de recherches sans se préoccuper de la diversité effective des travaux qui s'en réclament. Une telle attitude peut correspondre à deux gestes bien distincts :
- 10 • Certains appellent tout bonnement « analyse du discours » les recherches qui s'inscrivent dans le cadre de leur propre problématique et rejettent dans les ténèbres extérieures toutes les autres. La chose n'est pas rare ; elle pousse dans sa logique extrême le fonctionnement habituel des sciences humaines, où l'on est bien obligé de produire une définition de la discipline dont on se réclame qui soit en harmonie avec ses propres investigations.
- 11 • D'autres, ayant, pour une raison ou pour une autre, à dresser un tableau des recherches menées sur le langage, construisent une définition de l'analyse du discours sans se préoccuper de la diversité des recherches effectivement menées qui se réclament de cette appartenance. Il n'y a là aucune intention sectaire, seulement le souci d'user de désignations univoques. Ainsi, dans les quelque 700 pages bien serrées du *Nouveau dictionnaire des sciences du langage* d'Oswald Ducrot et Jean-Marie Schaeffer¹, la seule évocation de l'analyse du discours est rapportée aux travaux distributionnalistes de Z. Harris des années cinquante : « l'analyse du discours vise à définir des procédés mécaniques, ou mécanisables, permettant de découvrir l'organisation sémantique de textes relativement larges, ce qui exige que l'on sache reconnaître les diverses occurrences d'une même idée sous des formes différentes » (p. 404). Une définition aussi restrictive n'a strictement aucun rapport avec les recherches effectives en analyse du discours, mais elle a le mérite de la clarté. On pourrait également évoquer l'intéressante distinction établie par Levinson dans son manuel *Pragmatics*², reprise par Jacques Moeschler et Anne Reboul dans leur *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*³ : l'analyse du discours constituerait l'un des deux grands courants de l'analyse des interactions orales, à côté de « l'analyse conversationnelle » ; l'analyse du discours, centrée sur les actes de langage, serait représentée par des recherches comme celles de J. McH. Sinclair et M. Coulthard⁴ ou de l'Ecole de Genève⁵. Cette distinction est sans nul doute pertinente, mais ce n'est qu'une décision terminologique.
- 12 Celui qui veut trouver un minimum de points de repère en analyse du discours se trouve ainsi dans une situation inconfortable puisqu'il rencontre des définitions qui ont été produites à travers des logiques très différentes.
- 13 Pour introduire un minimum de cohérence tout en prenant en compte l'hétérogénéité du domaine, il est tenté de produire des définitions consensuelles, au risque de ne plus définir grand-chose. C'est le cas, semble-t-il du *Handbook of discourse analysis* de T. Van Dijk⁶ qui voit dans l'analyse du discours l'étude de « l'usage réel du langage par des locuteurs réels dans des situations réelles » (p. 2). Le vague de cette définition, destinée à ne mécontenter personne, résulte certainement de sa fonction éditoriale : il faut bien tenir compte de la diversité des contributions rassemblées dans ce *Handbook*. Il n'en va pas très différemment dans le manuel classique de Brown et Yule, *Discourse analysis*⁷, où l'analyse du discours est présentée comme « the analysis of language in use » (p. 1) : « the discourse analyst is committed to an investigation of what language is used for »⁸. On le voit, la définition n'est guère précise. Ce qui, en outre, peut surprendre un esprit imprégné des cadres de pensée français, c'est la rapidité avec laquelle est

expédiée cette question de la délimitation de l'analyse du discours : quelques phrases au début d'un manuel par ailleurs volumineux.

III

- 14 Des définitions aussi floues que celles de Van Dijk ou Brown et Yule pensent la relation entre « discours » et « analyse du discours » sur le modèle de la relation entre objet empirique et discipline qui étudie cet objet. Constatant qu'il existe un domaine empirique communément appelé « discours », identifié plus ou moins vaguement avec l'activité verbale en contexte, on considère l'analyse du discours comme la discipline qui prend en charge cet objet. Mais il y a là le présupposé fort contestable que le discours serait un objet *immédiatement* donné, et de surcroît l'objet d'une discipline.
- 15 Certes, évoquer le discours, c'est bien évoquer un domaine qui, depuis la rhétorique antique, a été modélisé de multiples manières, celui que Pierre Achard, par exemple, formule ainsi : « l'usage du langage en situation pratique, envisagé comme acte effectif, et en relation avec l'ensemble des actes (langagiers ou non) dont il fait partie »⁹. Mais ce « discours » n'est pas comme tel objet immédiat d'étude ; il n'existe pas de point de vue de Dieu sur lui. Il n'est appréhendable que construit par des disciplines qui ont des *intérêts* distincts.
- 16 Dans cette perspective j'ai défendu dans la présentation du numéro 117 de *Langages* l'idée que le discours est pris en charge par diverses disciplines : sociolinguistique, théories de l'argumentation, analyse de la conversation, etc. Autrement dit, il ne faut pas confondre linguistique du discours et analyse du discours, la seconde n'étant qu'une des composantes de la première. A mon sens, l'intérêt qui gouverne l'analyse du discours, c'est d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un mode d'énonciation. Penser les lieux indépendamment des paroles qu'ils autorisent, ou penser les paroles indépendamment des lieux dont elles sont partie prenante, ce serait rester en deçà des exigences qui fondent l'analyse du discours. La notion de « lieu social » ne doit cependant pas être appréhendée de manière sociologiste. Il peut s'agir d'un *positionnement* dans un champ discursif (politique, religieux...). Dans tous les cas on doit mettre en évidence le caractère central de la notion de genre de discours, qui, à titre d'« institution discursive », déjoue toute extériorité simple entre « texte » et « contexte ». Le dispositif énonciatif relève à la fois du verbal et de l'institutionnel.
- 17 Il résulte de cette conception de l'analyse du discours que cette dernière n'a pas de corpus qui lui soient propres, que les mêmes corpus peuvent être pris en charge et élaborés à travers plusieurs disciplines du discours. Il en résulte aussi que la même recherche peut fort bien passer d'une discipline à l'autre, ou utiliser les résultats de l'une pour les mettre au service d'une autre. Cela dit, il arrive que pour certains travaux d'orientation descriptive on ne sache pas quelle discipline les régissent, quelle est leur visée. On n'en conclura pas qu'il n'existe pas de différences entre ces disciplines, mais seulement que ces différences n'apparaissent que si la recherche s'inscrit véritablement dans une problématique.
- 18 Considérons par exemple un débat télévisé sur quelque sujet de société. L'analyste de la conversation ou celui de l'argumentation ne focaliseront pas leur attention sur les mêmes aspects de ce matériau. Le linguiste du texte s'intéressera aux modes de

cohésion / cohérence des énoncés ; l'analyste de la conversation l'étudiera comme interaction orale, s'interrogeant sur la négociation des prises de parole, la préservation des faces, les rôles assumés par les interactants, les phénomènes paraverbaux, etc. ; le spécialiste d'argumentation centrera son attention sur la nature et le mode d'enchaînement des arguments ; quant à l'analyste du discours s'interrogera au premier chef sur le genre de discours lui-même, sur les rôles socio-discursifs qu'il implique, les registres de langue qu'il mobilise, les relations entre le débat dans l'espace public et le fonctionnement de ce genre télévisuel... Chacune de ces disciplines peut être amenée à prendre en compte les perspectives d'une autre, mais à partir d'un site spécifique.

- 19 S'il n'existe pas de discours qui soit la propriété exclusive d'une discipline (les échanges oraux ne sont pas réservés aux analystes de la conversation, les tracts électoraux aux analystes du discours, etc.), il est néanmoins indéniable que chaque discipline du discours a ses objets préférentiels. On conçoit ainsi qu'un analyste du discours soit moins intéressé par des conversations familières ; il s'agit en effet d'un genre qu'on peut difficilement rapporter à un lieu institutionnel ou à un positionnement idéologique ; on conçoit aussi qu'un analyste d'argumentation s'intéresse beaucoup aux publicités et qu'un analyste de la conversation n'affectionne guère les corpus philosophiques.
- 20 Même si l'on se place à l'intérieur de l'analyse du discours, il s'en faut de beaucoup qu'elle soit homogène. Dans la présentation du numéro 117 de *Langages* j'ai énuméré un certain nombre de facteurs largement interdépendants qui poussent à la diversification des problématiques d'analyse du discours. Je les rappelle ici :
- 21 • *L'hétérogénéité des traditions* scientifiques et intellectuelles ; elle est d'ailleurs de moins en moins liée à une répartition géographique stricte, même si elle n'en est pas indépendante. En France ceux qui se réclament de l'analyse du discours se sentent souvent obligés de se définir par rapport à « l'Ecole française », ne serait-ce que pour dire tout le mal qu'ils en pensent et montrer qu'ils n'en relèvent en aucune façon. Cette « Ecole », qui ne représentait d'ailleurs qu'une part de la recherche en analyse du discours des années soixante-70, appartient désormais à l'histoire des idées ; mais cela ne signifie pas qu'il n'y ait aucune spécificité de nombreuses recherches menées en France et chez ceux d'autres pays qui s'intéressent à ces problématiques et les prolongent.
- 22 Dans diverses publications j'ai ainsi parlé de « tendances françaises », notion qui me semble mieux adaptée à la situation présente. Parler de « tendances françaises » ne veut pas dire que toutes les recherches d'analyse du discours menées en France soient concernées, ni que ce type de recherche ne soit mené qu'en France, ni même que tous les chercheurs qui participent de ces tendances y sont impliqués au même degré. Au nombre de ces « tendances » on peut évoquer le recours aux théories de l'énonciation linguistique, la prise en compte de l'hétérogénéité énonciative l'intérêt pour des corpus contraints, pour des dispositifs de communication historiquement définis, le souci de ne pas éliminer la matérialité linguistique au profit d'un fonctionnalisme, la primauté donnée à l'interdiscours... Autant d'axes qui supposent une réflexion sur les positions de subjectivité impliquées par l'activité discursive.
- 23 Parler de « tendances », c'est en somme prendre acte de spécificités qui sont le produit d'une histoire, d'un enracinement dans un certain nombre de pratiques. Ainsi, le souci de la matérialité linguistique n'est évidemment pas sans relation avec la riche tradition

de commentaire stylistique ; la prise en compte de l'historicité des dispositifs de parole s'enracine dans deux siècles de philologie ; l'intérêt pour les théories de l'énonciation prolonge une réflexion philosophique pluriséculaire sur la subjectivité...

- 24 • *La diversité des disciplines d'appui* : discipline au contact des divers champs des sciences humaines, l'analyse du discours prend des visages très variés selon le ou les champs qui lui donnent une impulsion. Aux Etats-Unis l'anthropologie et la sociologie ont joué un rôle essentiel dans la constitution de l'analyse du discours ; en France dans les années soixante - soixante-dix c'est la psychanalyse ou l'histoire qui ont exercé sur elle une grande influence.
- 25 • *La diversité des positionnements* (« écoles », « courants »...) avec leurs fondateurs charismatiques, leurs mots de ralliement, etc.
- 26 • *Les types de corpus privilégiés* par les chercheurs : la plupart du temps, les différents positionnements privilégient tel ou tel type de corpus. Mais il est également fréquent que des groupes se constituent autour de corpus (le discours politique, le discours des médias, le discours administratif, etc.), sans rassembler pour autant des chercheurs qui travaillent tous avec les mêmes présupposés.
- 27 • *L'aspect de l'activité discursive* qui est pris en compte : ses conditions d'émergence, de circulation, les stratégies de production ou d'interprétation...
- 28 • *La visée appliquée ou non* de la recherche : l'analyse du discours est par nature extrêmement sensible à la demande sociale. Certes, il est impossible de tracer une ligne de partage claire entre recherche appliquée et recherche non-appliquée (j'hésite à dire désintéressée...), mais il n'empêche que le fait d'opter pour telle ou telle visée a des effets décisifs sur l'ensemble de la démarche.
- 29 J'ajouterai volontiers un autre facteur de diversification, reprenant ce que je disais plus haut des deux populations qui pratiquent l'analyse du discours :
- 30 • *La discipline de rattachement* des analystes du discours. Pas seulement la discipline de rattachement institutionnelle, celle qui pourrait figurer sur leur carte de visite, mais leur rattachement *personnel*. Un historien ou un sociologue qui recourent à l'analyse du discours auront inévitablement tendance à l'« instrumentaliser », à y voir un instrument au service d'une interprétation ; ce sera a priori moins le cas d'un chercheur qui se réclame de la linguistique. Mais cette « instrumentalisation » a ses limites : l'analyse du discours a beau être par nature à la jointure de l'ensemble des sciences humaines, elle doit s'inscrire d'une manière ou d'une autre dans les sciences du langage, ou du moins maintenir un contact étroit avec elles¹⁰. Faute de quoi, elle régresserait vers ce contre quoi elle s'est constituée : l'analyse de contenu. C'est d'ailleurs une dérive qu'on peut mettre en évidence dans certains travaux qui se réclament de la « critical discourse analysis », où la passion militante peut inciter à faire l'économie de l'étude linguistique pour accéder directement aux représentations.

IV

- 31 Au début de cet exposé, je demandais si l'on peut assigner des limites à l'analyse du discours. La conception défendue ici s'efforce d'être réaliste, de ne pas exclure 90 % des gens qui s'en réclament. Mais cette démarche exclut quand même un certain nombre de travaux qui revendiquent le patronage de l'analyse du discours.

- 32 On peut alors légitimement s'interroger sur le fait que l'on puisse aujourd'hui appeler « analyse du discours » à peu près n'importe quelle recherche qui porte sur un matériau verbal de dimension supérieure à la phrase. Je ferais volontiers l'hypothèse que cet usage incontrôlé du label « analyse du discours » résulte d'une distorsion de plus en plus grande entre l'inertie des structures institutionnelles du savoir et le mouvement accéléré de la recherche en sciences humaines, qui ignore ces découpages hérités du XIX^e siècle. Un nombre croissant de travaux qui ont de grandes difficultés à se reconnaître dans les partages traditionnels sont portés à adopter l'étiquette « analyse du discours » pour se donner un minimum d'autorité, en se rattachant à un domaine qui a l'avantage de se présenter comme un domaine ouvert. Mais une telle situation n'est pas saine ; à moyen ou long terme l'analyse du discours risque d'être tellement dévaluée que personne ne voudra plus s'y reconnaître. Or je continue à penser qu'il est du plus grand intérêt pour l'ensemble de sciences humaines que se développe un champ spécifique d'analyse du discours.
- 33 Pour ce faire, il faudrait cesser de voir dans l'analyse du discours la terre promise où seraient résolues toutes les difficultés que l'on rencontre, en linguistique ou ailleurs, quand on a affaire au langage. Trop souvent on accorde à l'analyse du discours le statut d'une sorte de tribunal de dernière instance ; elle devient alors une discipline imaginaire où se réconcilieraient ce que fragmentent les sciences humaines par leur pluralité même : qui ne rêve de réconcilier le sujet, la langue, la société, l'histoire... ? Or, il ne peut pas exister de discipline qui viendrait combler les manques constitutifs des sciences du langage et, au-delà des sciences humaines quand elles ont affaire au langage. A accepter de jouer ce rôle l'analyse du discours s'expose à l'autodestruction permanente et au discrédit que cela implique.
- 34 Il faudrait donc que les échanges se multiplient entre les divers courants d'analyse du discours. Pendant longtemps ils se sont largement ignorés les uns les autres. Ce temps est heureusement passé, mais il en reste des traces. Or il n'y a de véritable discipline que s'il y a possibilité d'un minimum de savoir cumulatif, quelle que soit la diversité des problématiques. Si l'on soutient au contraire que l'analyse du discours doit rester un terrain d'expérimentation permanente, qu'elle perdrait son ,me à vouloir se présenter comme discipline, on peut se dispenser de ces exigences ; mais, à mon sens, il y aurait dans ce cas confusion entre analyse du discours et philosophie.
- 35 L'analyse du discours, de par son statut même, est portée vers deux périls symétriques : d'une part la spéculation, de l'autre la pure description de la diversité potentiellement infinie des corpus. Elle doit donc s'efforcer de maintenir un équilibre entre conceptualisation et travaux empiriques, s'intéresser de manière privilégiée aux questions de méthodologie. Ces périls ne sont pas le propre de l'analyse du discours, mais sa jeunesse, son hétérogénéité, l'instabilité de ses frontières font qu'elle y est particulièrement exposée. Certaines évolutions actuelles de la recherche favorisent la multiplication de travaux descriptifs sans véritable problématique, qui se contentent de dresser un inventaire des caractéristiques de leur corpus. L'analyse du discours se dégrade alors en pure technique de relevé et de classement. Or, autant en linguistique les études descriptives bien menées sont souvent d'un grand profit pour ceux qui modélisent, autant en analyse du discours, étant donné le caractère infini des corpus possibles, on peut basculer dans une stérile platitude, tout en exhibant les signes de la rigueur académique.

V

- 36 L'analyse du discours, par nature, ne peut pas jouer un simple rôle de prestataire de service à l'égard d'autres disciplines, un peu comme les statistiques par rapport à la sociologie. Ces disciplines sont elles-mêmes du discours, par conséquent susceptibles de se voir converties en objet pour l'analyse du discours. Jeu de retournement que l'analyse du discours ne peut que s'appliquer à elle-même...
- 37 En outre, comme l'ensemble des disciplines des sciences humaines, l'analyse du discours ne peut ignorer que, bon gré mal gré, elle a inévitablement partie liée avec les mouvements de transformation sociale. Son activité ne s'exerce pas sur n'importe quel corpus ; les choix qu'elle opère sont inévitablement un mode d'intervention dans des conflits idéologiques. A cet égard on observera le chassé-croisé entre l'Ecole française et certains courants d'inspiration anglo-saxonne. L'Ecole française s'est développée de manière privilégiée à l'intérieur d'un projet marxiste de combat contre l'idéologie dominante : le démontage des processus discursifs y avait fonction de désaliénation. Deux décennies plus tard la « critical discourse analysis » dont T. Van Dijk est un des plus ardents promoteurs vise à développer une analyse socio-politique du discours capable d'« étudier les diverses formes de pouvoir (ou d'abus de pouvoir) dans les relations entre les sexes, les races et les classes, tels que le sexisme et le racisme »¹¹. Par là, il s'agit de « redéfinir... ce que sont les idéologies, c'est-à-dire les systèmes socio-cognitifs des représentations mentales socialement partagées qui contrôlent d'autres représentations mentales telles que les attitudes de groupes sociaux (y compris les préjugés) et les modèles mentaux »¹². On voit ici réapparaître la relation entre analyse du discours et critique des idéologies, même si on est fort loin des références théoriques et du contexte français des années soixante : alors que l'analyse du discours althusserienne prétendait subvertir l'idéologie de la classe dominante, la « critical discourse analysis » a un rôle semi-officiel, au service d'une politique fondée sur la défense des « minorités ».
- 38 Là encore il y a un risque d'affadissement, voire de dilution, pour l'analyse du discours, dont le centre de gravité ne peut pas être l'analyse de représentations collectives, même si c'est là un de ses lieux d'investissement privilégiés. Elle doit d'abord s'appuyer sur une réflexion sur les dispositifs de communication verbale. Que l'on parle, comme je le fais, d'« institution discursive », ou, comme le fait Patrick Charaudeau, de « contrat » de communication, il s'agit de penser l'intrication d'une énonciation et d'une configuration sociale.
- 39 Au-delà de visées militantes immédiates qui répondent à une demande sociale, l'analyse du discours, de toute façon, est par nature une activité subversive, qui touche à des illusions constitutives : celles de parler en son nom, de dire ce que l'on veut dire, de faire du discours un instrument au service d'une fin.

NOTES

1. Seuil, 1995.
2. S. Levinson, *Pragmatics*, 1983, Cambridge, Cambridge University Press.
3. Seuil, 1994.
4. *Towards an analysis of discourse : the english used by teachers and pupils*, 1975, Oxford, Oxford University Press.
5. E. Roulet et al., *L'articulation du discours en français contemporain*, 1985, Berne, Peter Lang.
6. T. Van Dijk éd., *Handbook of discourse analysis*, 1985, 4 volumes, London, London Academic Press.
7. G. Brown, G. Yule, 1983, *Discourse analysis*, Cambridge, Cambridge University Press.
8. p. 1.
9. « Formation discursive, dialogisme et sociologie », in *Langages* n° 117, 1995, p.82.
10. Régine Robin, au Colloque de Cerisy de juillet 1997 sur l'analyse du discours, évoquait le cas du « Centre d'Analyse du Discours » de Montréal qui rassemblait des chercheurs venus de divers horizons des sciences humaines : faute d'un enracinement dans les propriétés linguistiques des textes, ce groupe a eu les plus grandes difficultés à perdurer.
11. « Vers l'analyse socio-politique du discours », in *Le discours : enjeux et perspectives*, numéro spécial du *Français dans le monde*, juillet 1996, p. 27
12. « Vers l'analyse socio-politique du discours », p. 28

AUTEUR

DOMINIQUE MAINGUENEAU

Université Paris XII